

PHOTOMONTAGE N° 204

Périphérie du hameau de Chantemerle

Coordonnées Lambert II étendu X 418855 Y 2106459
Date et heure de la prise de vue le 08/03/2018 - 12h01
Distance avec l'éolienne la plus proche : 2 344 m
Visibilité du projet : Oui - 7/7 éoliennes

Choix du point de vue : Étude de l'intervisibilité du projet avec le hameau de Chantemerle.

Observations : Le photomontage rend compte de la position du hameau de Chantemerle, implanté en pied de coteau, le long de l'Aume. Les visibilités du projet seront plus évidentes à mi-hauteur de coteau avec un phénomène d'intervisibilités avec les bâtiments du hameau. La vision du projet est acceptable tant pour son architecture ordonnée, concise et efficace que pour le rapport d'échelle généré, tout à fait adapté à l'échelle du paysage.



E4

E3 E7

E2 E6

E1 E5

Analyse pour le village de Saint-Fraigne

- Analyse des effets de la multiplication des parcs éoliens sur le paysage et le cadre de vie selon une méthode mise au point par la D.I.R.E.N

A la demande des services de l'état, le cas du village de Saint-Fraigne a été étudié en détail en appliquant la note méthodologique élaborée par la DIREN du Centre (méthode mise au point en 2007 - aujourd'hui largement diffusée dans les autres régions)

L'analyse propose de comparer la notion de saturation visuelle avec les projets cumulés en incluant ou non le nouveau projet de St-Fraigne développé par la société Volkswing.

L'analyse du tableau ci-contre met en exergue qu'en ce qui concerne la notion de préservation des paysages, il n'y a jamais d'effet de saturation visuelle depuis le village de Saint-Fraigne.

Même constat favorable lorsque l'on étudie la notion de préservation du cadre de vie sans inclure le projet de Volkswind, avec un cadre de vie du village de Saint-Fraigne préservé dans la mesure où aucune des éoliennes n'est visible depuis le cœur urbain.

En revanche, la notion de préservation du cadre de vie quotidien du village de Saint-Fraigne est menacée lorsque l'on comptabilise le projet de la société Volkswing. Ce qui conduit au dépassement des seuils d'alertes théoriques pour le projet Volkswing, s'explique par la proximité du projet situé à l'intérieur d'un cercle de 2 km de rayon centré sur le village.

L'analyse selon cette méthode, met également en évidence qu'en adoptant un scénario compact (7 éoliennes disposées sur deux lignes se chevauchant), l'impact visuel est minimisé, puisque les éoliennes de La Couture apparaissent de manière ponctuelle dans un cône de visibilité théorique inférieur à 30°.

- Analyse de la notion de préservation du cadre de vie du village de St-Fraigne à partir de l'analyse des photomontages

Le photomontage N° 03 réalisé depuis le centre du village de Saint-Fraigne conforte l'analyse purement cartographique mise au point par la DIREN. Ce photomontage en témoignant de la non visibilité du projet de la Couture illustre bien de la préservation du cadre de vie du village de Saint-Fraigne.

Le photomontage N° 210 réalisé depuis la sortie sud du village, illustre également la non visibilité de projet de la Couture.

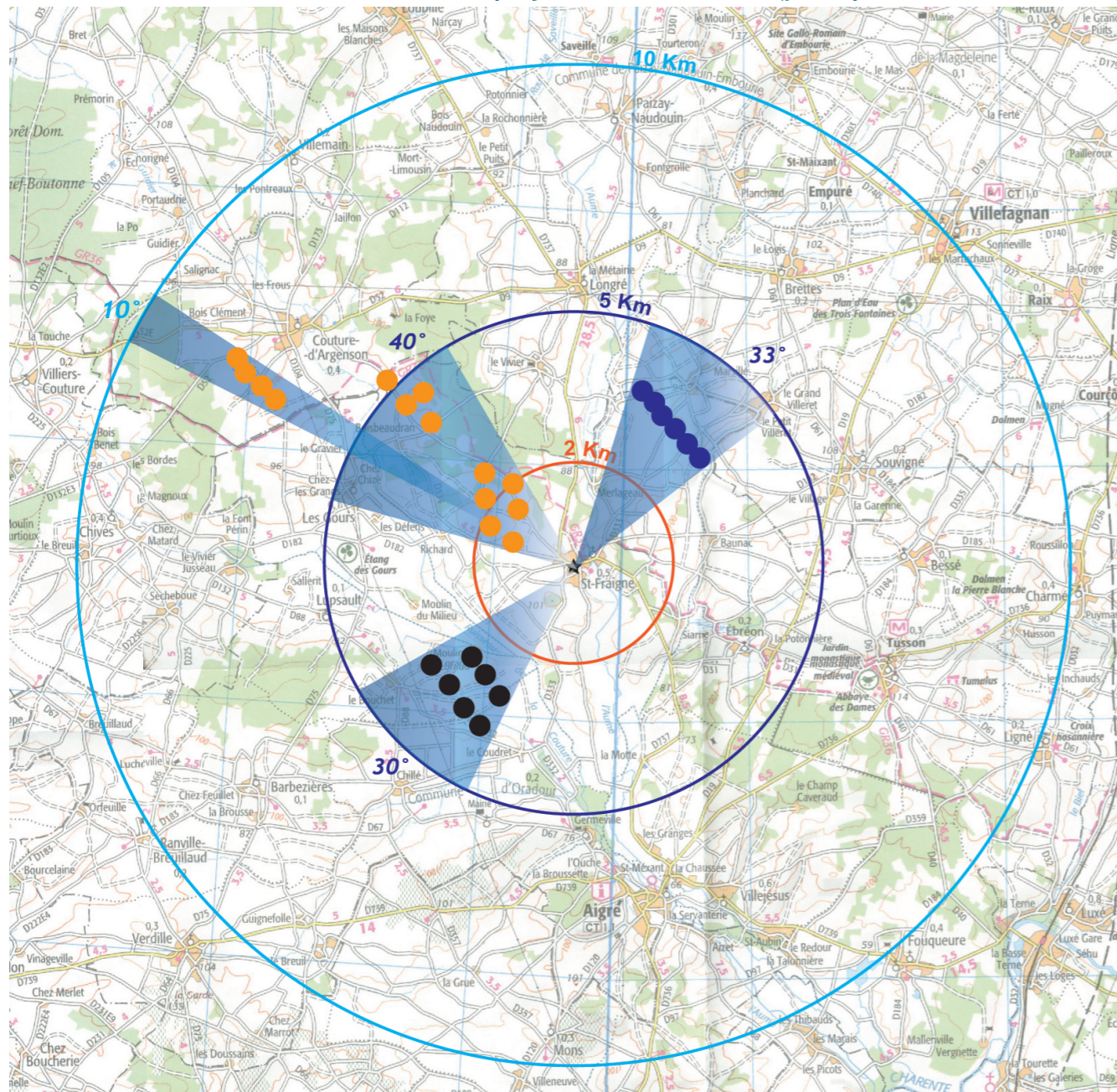
Les photomontages N° 205, N° 208, N° 209 réalisés depuis d'autres sorties du village de Saint-Fraigne, illustrent des visibilités partielles du projet de La Couture, réduites aux visus de rotors ou de pales d'éoliennes. Deux facteurs concourent à atténuer l'impact visuel : les masses végétales et le mouvement du relief voilant la moitié des mats.

Avec l'éloignement du projet de La Couture de 2,8 km du centre du village de St-Fraigne, l'angle vertical des éoliennes s'en trouve diminué :

- tous les photomontages réalisés dans le centre ou en bordure du village de Saint-Fraigne corroborent ce constat, puisque tous attestent d'absences d'effets de dominations des éoliennes.

Saturation visuelle évaluée sur la carte, en choisissant un village comme centre de référence	SAINT-FRAIGNE PROJET LA COUTURE+ VOLKSWIND	SAINT-FRAIGNE UNIQUEMENT PROJET LA COUTURE	ELEMENTS POUR COMPRENDRE LE TABLEAU Enjeu : Préservation des paysages
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes à moins de 5 km, depuis le centre du village (A)	103°	63°	Un total élevé exprime une concentration d'éoliennes proches du village (effet principal ressenti par les habitants)
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km, depuis le centre du village (A')	10°	10°	Un total élevé exprime une dispersion des parcs éoliens à l'échelle du bassin de vision
Indice d'occupation des horizons A + A'	113°	73°	Seuil d'alerte au-dessus de 120°, effet sensible dans le grand paysage
Nombre d'éoliennes présentes sur le territoire (B), en comptabilisant toutes les éoliennes des parcs distants de moins de 5 km	22	13	
Indice de densité sur les horizons occupés Ratio nombre d'éoliennes/angle d'horizons (B/[A+A'])	0.19	0.17	Seuil d'alerte au-dessus de 0,10
Espace de respiration : plus grand angle sans éolienne	160°	160°	160 à 180° souhaitables. En-dessous de 60 à 70°, les éoliennes sont omniprésentes
Constat effectué à la lecture du tableau	Pas de saturation visuelle	Pas de saturation visuelle	Saturation visuelle avérée si deux ou trois seuils sont dépassés
Impact paysager lointain	SAINT-FRAIGNE PROJET LA COUTURE+ VOLKSWIND	SAINT-FRAIGNE UNIQUEMENT PROJET LA COUTURE	
Concurrence visuelle avec le clocher ou autre monument depuis les routes rayonnant vers le village	?	non	Si, oui modification du projet
Saturation visuelle évaluée depuis l'intérieur du village	SAINT-FRAIGNE PROJET LA COUTURE+ VOLKSWIND	SAINT-FRAIGNE UNIQUEMENT PROJET LA COUTURE	Enjeu : préservation du cadre de vie quotidien
Présence d'éoliennes du projet à l'intérieur d'un cercle de 2 km de rayon centré sur le village	oui	non	Vérification des perceptions de ces éoliennes depuis les rues et places
Eolienne distante de moins de 2 km visible depuis une place du village	Pas d'éolienne du projet de La Couture visible depuis une place de village	non	Modifier le projet si possible
Inscription d'une éolienne dans l'axe d'une portion de rue rectiligne (200 m minimum)	Pas d'éolienne de la Couture visible sur une portion de rue	non	Modifier le projet
% de sorties de village (routes) d'où l'on voit des éoliennes à moins de 10 km	Compte tenu de la proximité du projet de VOLKSWIND, 8/8 sorties soit 100% devraient être concernées par des visibilités d'éoliennes	6/8 sorties soit 75%	Seuil d'alerte au-dessus de 50%
Chemins entourant le village	non	non	
Constat effectué à la lecture du tableau	Saturation visuelle	Préservation du cadre de vie	Saturation visuelle avérée si deux ou trois seuils sont dépassés

Carte d'évaluation de saturation depuis le centre du village de St-Fraigne
Étude réalisée avec tous les projets éoliens cumulés (y compris celui de Volkswind)



SITES EOLIENS LIMITROPHES

- En exploitation
- Déposé
- Projet de La Couture

Cône de visibilité potentielle

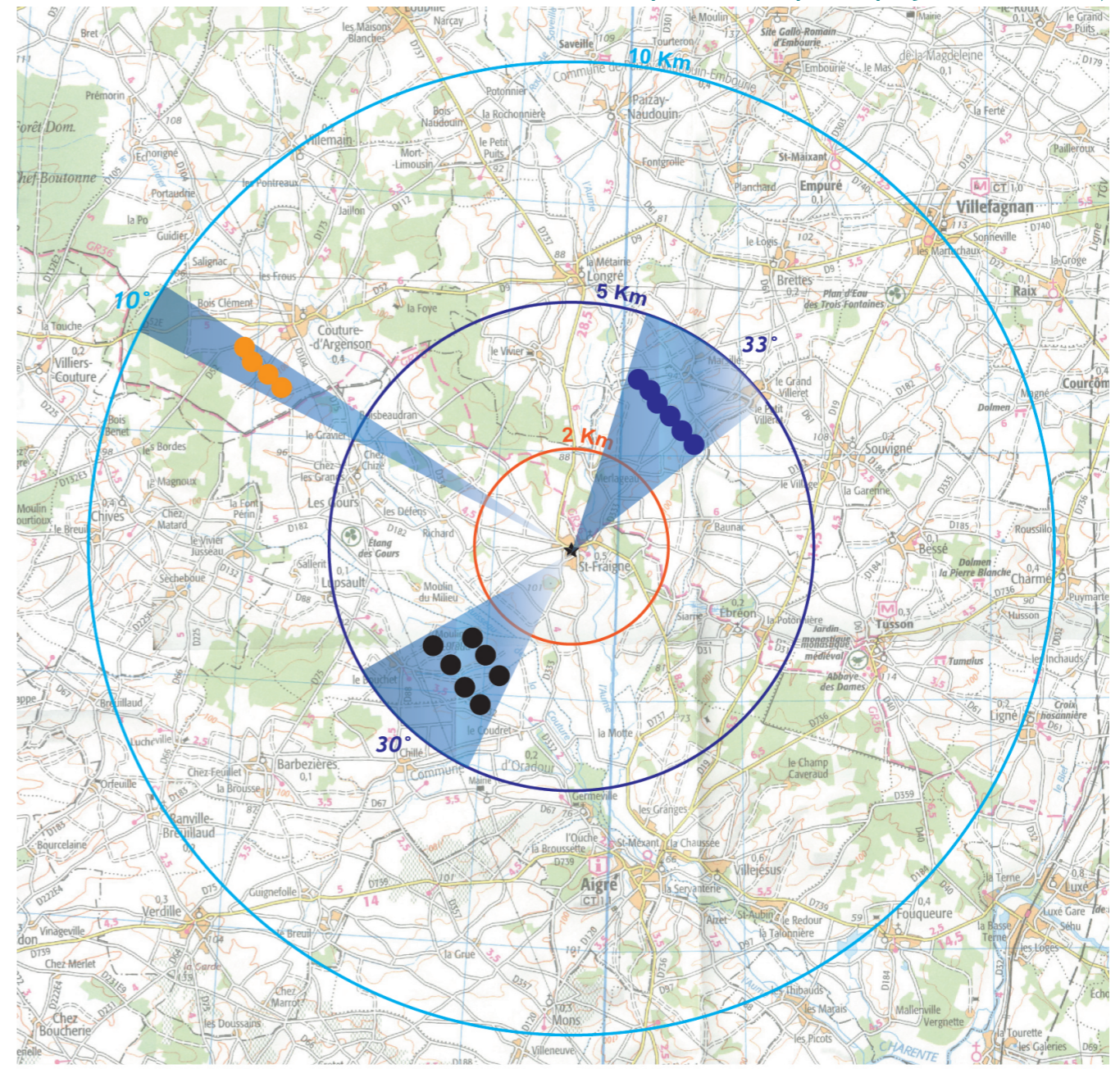


- Cercle d'un rayon de 10 km
- Cercle d'un rayon de 5 km
- Cercle d'un rayon de 2 km

0 5 KM



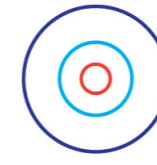
Carte d'évaluation de saturation depuis le centre du village de St-Fraigne
Étude réalisée sans la prise en compte du projet de Volkswind



SITES EOLIENS LIMITROPHES

- En exploitation
- Déposé
- Projet de La Couture

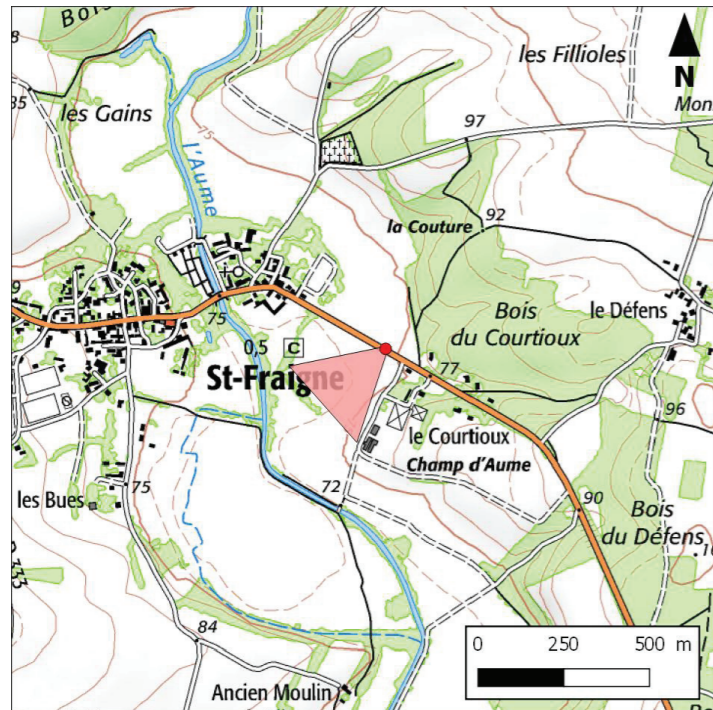
Cône de visibilité potentielle



- Cercle d'un rayon de 10 km
- Cercle d'un rayon de 5 km
- Cercle d'un rayon de 2 km

0 5 KM





PHOTOMONTAGE N° 208 Entrée Est de St-Fraigne

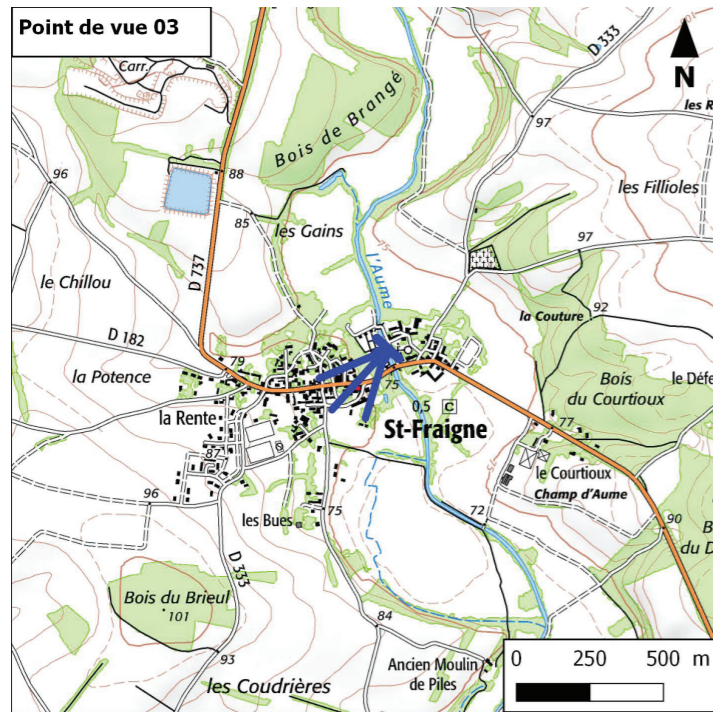
Coordonnées Lambert II étendu X 418730 Y 2108486
Date et heure de la prise de vue le 08/03/2018 - 12h10
Distance avec l'éolienne la plus proche : 3 280 m
Visibilité du projet : Oui - 7/7 éoliennes

Choix du point de vue : Étude de la visibilité du projet au niveau de l'entrée Est de Saint-Fraigne.

Observations : Le photomontage illustre l'environnement arboré autour du village de Saint-Fraigne. Les quelques bâtiments visibles sur la photographie panoramique sont enchâssés dans la trame arborée dense enveloppant le village. La visibilité du projet de La Couture s'en trouve diminuée, réduite à la visu de rotors et de pales.



E4 E7 E3 E6 E2 E5 E1



PHOTOMONTAGE N° 03

Village de St-Fraigne - Au niveau des jardins éphémères

Coordonnées Lambert II étendu
X 418289
Y 2108681

Date et heure de la prise de vue
le 11/04/2016 - 14h10

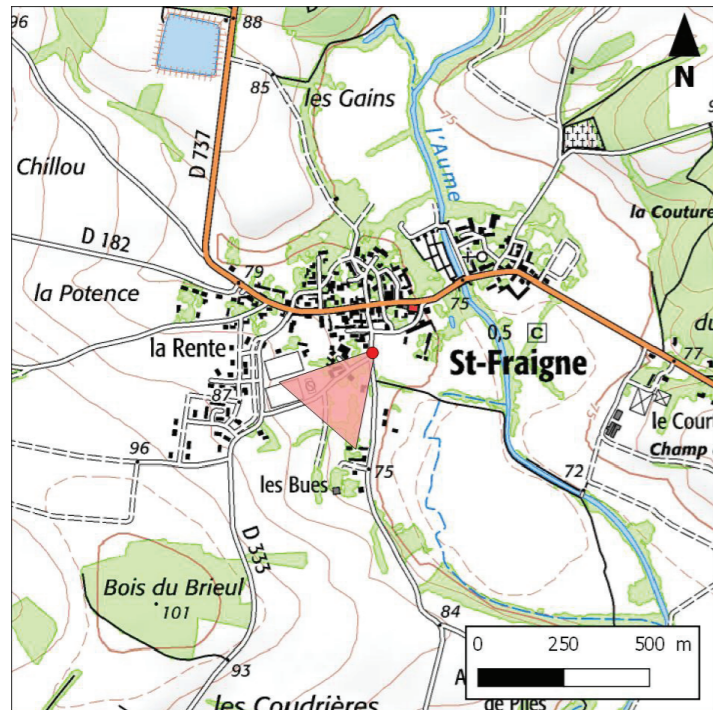
Distance avec l'éolienne
la plus proche : 3 056 m

Visibilité du projet :
Non - 0/7 éoliennes

Choix du point de vue : Évaluation de l'impact visuel du projet depuis les jardins éphémères, situés au coeur du village du château de St-Fraigne.

Observations : Point de vue illustrant le rôle de la végétation ripisylve qui associée à la trame bâtie absorbe totalement les vues du projet éolien pressenti.





PHOTOMONTAGE N° 210

Sortie Sud de Saint-Fraigne

Coordonnées Lambert II étendu
 X 414767
 Y 2104107
 Date et heure de la prise de vue
 le 08/03/2018 - 12h35

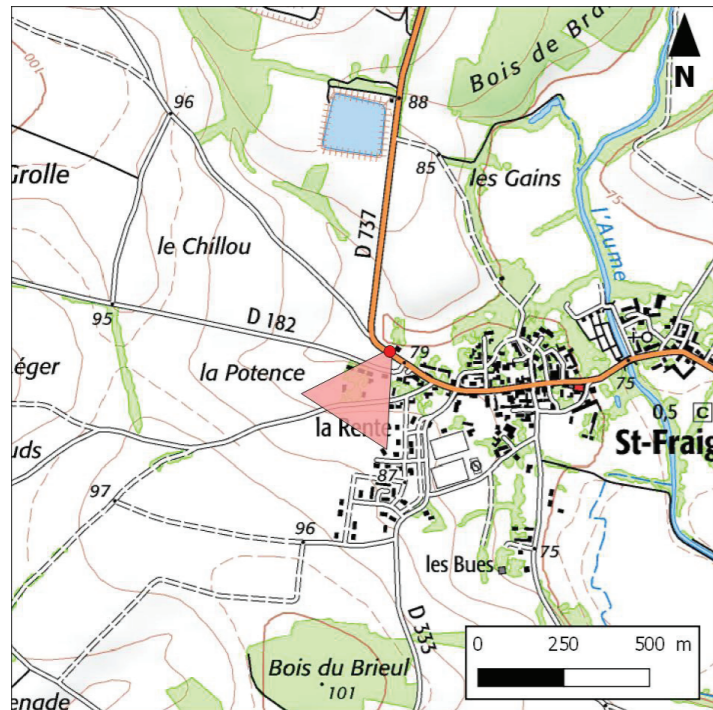
Distance avec l'éolienne
 la plus proche : 2 733 m

Visibilité du projet :
 Non - 0/7 éoliennes

Choix du point de vue : Étude de la visibilité du projet au niveau de la sortie Sud de Saint-Fraigne.

Observations : Le photomontage illustre l'absence de visibilité du projet de La Couture au niveau de la sortie Sud du village de Saint-Fraigne en raison des massifs végétaux des jardins individuels faisant office d'écrans visuels.





PHOTOMONTAGE N° 209

Entrée Ouest de St-Fraigne

Coordonnées Lambert II étendu X 417697 Y 2108635
Date et heure de la prise de vue le 08/03/2018 - 12h41
Distance avec l'éolienne la plus proche : 2 611 m
Visibilité du projet : Oui - 2/7 éoliennes

Choix du point de vue : Étude de la visibilité du projet au niveau de l'entrée Ouest de Saint-Fraigne.

Observations : La visibilité du projet est possible mais atténuée par le relief voilant la base des mâts et la strate arborée des jardins individuels.
Les éoliennes ne dominent pas les éléments du paysage quotidien : elles glissent en arrière-plan, entre les habitations et les arbres.



E7

E1

Les intervisibilités entre les parcs éoliens

Mise à jour du contexte éolien

Plusieurs parcs et projets éoliens sont présents et recensés dans l'aire d'étude éloignée :

■ Parc en fonctionnement

- Parc éolien de St-Fraigne (REE/BAYWA), 6 éoliennes alignées; à 5,5 km.
- Parc éolien de Salles-de-Villefragnan, 9 éoliennes placées selon une ligne courbe, à 15 km.
- Parc éolien de la Faye, 6 éoliennes placées sur une ligne discontinue, à 17,7 km.
- Parc éolien de Xambes, 6 éoliennes placées sur une ligne courbe, à 14,5 km.
- Parc éolien de St-Mandé-sur-Brédoire, 2 lignes de trois éoliennes, décalées, à 17,5 km.
- Parc éolien de Theil Rabier et Montjean, constitué de 12 éoliennes, placées sur des lignes rectilignes décalées, à 17,5 km.

■ Projet éolien autorisé

- Projet de Fontenille, 5 éoliennes en ligne légèrement courbe, à 16,9 km.
- Projet de Courcôme, groupe de 5 éoliennes sur deux lignes rectilignes décalées, à 14,6 km.

■ Projet éolien en cours d'instruction

- Projet de Couture-d'Argenson, 4 éoliennes en ligne, à 5,5 km.
- Projet des Touches-de-Périgny, 9 éoliennes sur deux lignes, jalonnées irrégulièrement de 4 et 5 éoliennes chacune, à 17,4 km.
- Projet de St-Fraigne (Volkswind), 2 groupes respectivement de 4 et de 6 éoliennes, à 2,5 km

■ Projet éolien refusé

Trois projets ont été refusés au Sud de la ZIP et un projet au Nord.

Rappel de l'analyse des effets cumulés avec les sites éoliens (cf. Etude d'impact)

«Les photomontages développés dans les pages suivantes (illustrés avec les parcs existants, les projets autorisés et en cours) illustrant des effets cumulés amènent à constater que :

- Le projet éolien pressenti s'inscrit visuellement dans une zone déjà consacrée aux sites éoliens. Sites éoliens au demeurant pourtant peu visibles en raison de plusieurs facteurs : l'éloignement des sites éoliens entre eux et l'amplitude de relief ondulé du plateau.
- Le projet éolien est rattaché visuellement au parc éolien de St-Fraigne.
- Pour ce qui concerne les autres parcs éoliens, ils ne sont que très faiblement présents dans les vues cumulées. Ils interviennent en font de ligne d'horizon et sont en grande partie masqués par la végétation et le relief.
- Hormis l'intervisibilité appuyée avec le parc éolien de St-Fraigne, il y a une non-permanence des intervisibilités avec les autres sites éoliens, qui ne se livrent que très ponctuellement. En effet, tous les photomontages illustrent des combinaisons d'intervisibilités toujours changeantes entre les sites éoliens.»

Mise à jour de l'analyse des effets cumulés en intégrant le projet de Saint-Fraigne, développé par Volkswind

La proximité de trois sites éoliens proches (projet de la Couture, projet de Volkswind et parc en exploitation de St-Fraigne) engendre des images d'un bassin éolien changeantes selon le point de vue et la distance aux projets :

- Depuis le paysage boisé du Val d'Angoumois, la trame arborée de la vallée de l'Aume a un rôle bénéfique en s'intercalant entre les sites éoliens. Cela a pour avantage de contribuer à dissocier visuellement les sites éoliens les uns des autres (photomontages N° 202, N° 02).

- Les points de vue lointains réalisés depuis les unités paysagères du Ruffecois et de la Plaine du Nord (photomontages N° 116, N° 117) illustrent de la compatibilité des éoliennes avec l'échelle des unités paysagères. Si les espaces de respirations et des dégagements visuels entre les sites éoliens tendent à se rétrécir, il n'y a cependant toujours pas d'effet de saturation visuelle constaté.

La première partie du tableau consacrée à la notion de préservation du paysage corrobore d'ailleurs ce constat (cf. Tableau d'analyse des effets de la multiplication des parcs éoliens sur le paysage et le cadre de vie selon une méthode mise au point par la D.I.R.E.N).

- Depuis l'unité paysagère ouverte de la Plaine d'Angoumois et à distance rapprochée, l'image du bassin éolien n'est pas des plus satisfaisante (photomontages N° 138, N° 141), au vu de l'hétérogénéité des partis d'implantation entre le projet compact de La Couture et celui diffus de Volkswind.